



LA FACTURE D'EAU EN BRAILLE

**Pour effectuer toutes vos démarches
ou en cas d'urgence :**

NOUS CONTACTER
05 61 201 201*
*Appel non surtaxé

eaudetoulousemetropole.fr

Pour rencontrer un conseiller :

Maison de l'Eau de Toulouse Métropole
3, rue d'Alsace-Lorraine
31000 TOULOUSE

2025/05 EDTM - Ne pas jeter sur la voie publique - Imprimé sur papier recyclé



LA FACTURE EN BRAILLE EST PROPOSÉE À NOS ABONNÉS NON-VOYANTS.

Elle vous permet de connaître et gérer votre budget eau de façon autonome. Ce nouveau service gratuit vient compléter ceux adaptés aux personnes à mobilité réduite ou mal-entendantes disponibles sur notre site internet eaudetoulousemetropole.fr et par téléphone.

Pour obtenir la facture en braille, contacter votre service abonné Eau de Toulouse Métropole :

NOUS CONTACTER

05 61 201 201*

*Prix d'un appel local

Avec votre première traduction, vous recevrez une **demande officielle** d'accès au service à **nous retourner complétée** avant votre prochaine facture.

Ce document demandé par la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) nous autorise à communiquer les informations vous concernant à notre partenaire l'association « Donne-moi tes yeux » qui effectue la traduction.

QUELS SONT LES ÉLÉMENTS TRADUITS DANS LA FACTURE ?

- les coordonnées de votre service abonné,
- vos références et vos coordonnées,
- la date d'émission de la facture et la date d'échéance,
- le montant à régler,
- les index (ancien et nouveau),
- la consommation,
- le prix au m³,
- le solde antérieur,
- les moyens de paiement à votre disposition.

SOUS QUEL DÉLAI LA FACTURE EST-ELLE ADRESSÉE ?

Votre facture vous est adressée avec **seulement 72 heures** de décalage. La date limite de paiement reste celle indiquée sur la facture.

QUELS AUTRES DOCUMENTS PEUVENT ÊTRE TRADUITS ?

Sur **simple demande**, vos courriers et brochures peuvent être **traduits en braille**.